



L'ACCORD NE SERA PAS VALIDÉ

Résultats des consultations adhérents des 4 syndicats représentatifs du PNC sur l'accord issu des négociations :

UNSA PNC : OUI 74,4%

SNPNC-FO : OUI 76,4 %

SNGAF : NON 72 %

UNAC : NON 79 %



L' « Accord relatif à la prolongation de l'Accord Collectif PNC et de réponse à la crise » n'aura donc pas l'aval nécessaire à sa mise en application, la représentativité de L'INTERSYNDICALE SNPNC-FO / UNSA PNC ne suffisant pas à valider l'accord.

Chacun recherchera la cause d'une telle différence de perception où il voudra. Si les partisans du NON ont invoqué une formule mathématique fumeuse pour laisser penser que le vote de 1000 de leurs adhérents représentait tous les PNC, **qu'en est-il du vote de plus de 2000 adhérents de L'INTERSYNDICALE PNC (L'IS PNC) ?** Schizophrénie des réseaux sociaux, divergence d'analyse de la situation, communication de la Direction, campagne et lobbying pour le « non » etc... Le seul constat qui est bien réel, c'est que la division est toujours dangereuse.

QUE VA-T-IL SE PASSER MAINTENANT ?

Notre accord actuel prendra fin le 31 octobre 2022.

Le projet d'accord ayant été rejeté, les garanties qui avaient été négociées ne sont plus sur la table :

- Garantie de l'emploi
- Prolongation de 95% de l'accord PNC jusqu'à Octobre 2025 (dont rémunération, congés, couverture sociale, la quasi-totalité des règles d'utilisation etc...)
- Garantie de l'hébergement commun Pilotes/PNC
- Garantie de la Direction de conserver un CSE commun Pilotes/PNC
- Fin des vols dérogatoires

Nous verrons dans les semaines à venir ce qu'il adviendra, car tout est incertain aujourd'hui.

Quelles que soient les opinions exprimées, L'IS PNC continuera d'être force de proposition et de négociation, même si à compter de ce jour, un compte à rebours est enclenché vers le 31 octobre 2022 : fin de notre accord collectif.

L'installation d'un rapport de force passant par un recours à la grève illimitée a été évoquée parmi les Organisations Professionnelles partisans du NON. Nous sommes dubitatifs quant à recourir à cette solution ultime dans le contexte actuel.

NOUS TENONS A REMERCIER NOS ADHÉRENTS POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR SOUTIEN.

**Leur vote sans appel et massivement favorable à l'accord proposé montre
que notre population a besoin de garanties pour l'avenir.**

L'INTERSYNDICALE PNC continuera de travailler et défendre ses adhérents et tous les PNC.